

**Giroux, Guy, dir. 1997. *La Pratique sociale de l'éthique*.
Montréal, Bellarmin.**

Frédéric Lesemann

Numéro 39, printemps 1998

Liens personnels, liens collectifs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017682ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017682ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lesemann, F. (1998). Compte rendu de [Giroux, Guy, dir. 1997. *La Pratique sociale de l'éthique*. Montréal, Bellarmin.] *Lien social et Politiques*, (39), 160–160. <https://doi.org/10.7202/017682ar>

point les discours de l'intime ont des propriétés « heuristiques pour analyser précisément l'émergence de l'individu comme sujet » (229).

Précédé d'une présentation de Manon Brunet et d'une conclusion de Serge Gagnon, cet ouvrage (dont la présentation graphique est remarquable) s'inscrit dans l'un des questionnements majeurs de l'identité moderne. Il apporte un éclairage original et tout à fait pertinent à la place nouvelle que prend la valorisation du subjectif et de l'intime dans les sciences humaines contemporaines.

Renée B.-Dandurand
INRS-Culture et société

• **GIROUX, Guy, dir. 1997. *La Pratique sociale de l'éthique*. Montréal, Bellarmin.**

D'emblée, cet ouvrage qui rassemble les contributions de huit spécialistes de l'éthique, québécois pour la plupart, est placé sous les auspices d'un questionnement qui semble en effet constituer le fil conducteur des chapitres : la popularité actuelle de l'éthique est-elle porteuse de perspectives de changement ou au contraire de statu quo social, d'un courant de responsabilisation de la société civile par elle-même ou d'une volonté de contrôle social accru, d'un désir d'échapper à l'emprise des appareils bureaucratiques ou d'une limitation de la marge d'action des citoyens ?

Deux contributions initiales donnent le ton : « La demande sociale d'éthique : autorégulation ou hétérorégulation » (Guy Giroux) et « L'éthique comme suppléance politique : une approche postmoderniste » (Yves Boisvert). Pour Giroux, « tandis que l'éthique est une forme d'autorégulation de la conduite humaine, par le fait qu'elle est librement consentie par les individus et leurs unités d'appartenance communautaires ou organisationnelles, le droit renvoie à des mécanismes d'hétérorégulation des premiers par la société elle-même, par le biais du contrôle qui est exercé par l'État » (p. 29). Mouvement de régulation de la base vers le sommet dans un cas, du sommet vers la base dans l'autre, cette émergence de la demande d'éthique doit être comprise en référence au déclin de l'État-providence et à la montée du néo-libéralisme qui sont corrélatifs à « un discours de responsabilisation de la

société civile, afin que les individus, les groupes et les organisations qui profiteraient du support de l'État apprennent à s'en passer de plus en plus », mais aussi à la « crise du droit », à une « incapacité des mécanismes juridiques à réguler tous les domaines de la société » (p. 39), l'éthique devant équilibrer ou compléter la régulation que le droit ne parviendrait plus à établir par lui seul.

Boisvert pour sa part analyse la signification sociétale de la demande d'éthique contemporaine. Avec Lipovetsky, il voit dans le retour de l'éthique une nouvelle chance pour redynamiser nos démocraties, « une prise de conscience accrue de notre responsabilité envers l'avenir » (p. 50). Discours sur l'éthique et discours sur la remise en question de l'État-providence doivent être mis en parallèle car tous deux s'inscrivent « dans le mouvement de transformation postmoderne qui provoque une importante mutation de l'imaginaire politique [...] marqué par une volonté de redéfinition des rapports de pouvoir au profit des individus et de la société civile et au détriment de l'État » (*ibid.*). L'éthique devient ainsi, dans un contexte où l'État n'est efficace que dans une perspective universaliste et où la dynamique des particularismes exige la mise en place d'un nouveau mécanisme de régulation, une règle sociale non étatique jouant un véritable rôle politique, sans pour autant sombrer dans la fragmentation extrême appréhendée par Charles Taylor (p. 61-62). Cette demande aboutit à une redéfinition de l'État qui implique une forte dé-hiérarchisation de ce dernier, mais nullement sa disparition. Elle entre en concurrence directe avec le monopole du discours néo-libéral.

L'ouvrage comprend un texte de J. L. Genard, pour qui le retour de l'éthique fonde un « lien intermédiaire entre le pôle individualiste de la vie bonne et le pôle universaliste de la société juste : celui de l'être-ensemble » (p. 96). Sui-vent des textes consacrés à la régulation des sans-emploi (G. Boismenu et P. Dufour), à la revendication d'éthique en contexte clinique (M. I. Forest), à la régulation dans le réseau de la santé et des services sociaux (Y. Demers) et à l'éthique chez les dirigeants des grandes villes du Québec (A. B. Baccigalupo). Plusieurs de ces auteurs décrivent des situations où semblent prévaloir des mécanismes d'hétérorégulation plutôt

que d'autorégulation lorsqu'on évoque des pratiques sociales concrètes de l'éthique.

Ce livre constitue une introduction intéressante au débat montant sur le rôle de l'éthique dans son rapport à l'évolution de la réflexion sur le rôle contemporain de l'État-providence et du droit.

Frédéric Lesemann
INRS-Culture et société